

Informations de base	
2005/0250(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique) Décision	Procédure terminée
Industrie automobile: règlement 107 de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies CEE/NU sur l'approbation des véhicules de catégorie M2 ou M3 eu égard à leur construction générale Subject 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2005/0250(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	INTA/6/32436